

ailleurs, les gouvernements, grâce aux clauses de conservation de la loi, fournissaient l'équipement social que les particuliers ou les groupements ne pouvaient se procurer. La réussite ou l'échec de ce principe de l'ARDA dépendra de l'aptitude des centaines de groupes ARDA à résoudre leurs problèmes eux-mêmes.

Je pourrais citer une foule de faits qui attestent le désir d'indépendance des cultivateurs et leur faculté manifeste de régler eux-mêmes leurs problèmes sans entraîner une forte dépense de fonds publics à condition de leur donner une certaine orientation. Ce qu'il leur faut, c'est d'être renseignés, surtout au sujet de la commercialisation plutôt que de la production, car, somme toute, le monde a évolué. Ainsi, les organismes d'agriculteurs, tant au Canada qu'aux États-Unis, font preuve d'étroitesse d'esprit en croyant que les seuls débouchés pour les produits agricoles se trouvent dans les localités avoisinantes. Ils ne s'aperçoivent pas que, la production étant de beaucoup supérieure à ce que les villes peuvent consommer, nos débouchés naturels ne se trouvent plus seulement dans nos villes, ni même au Canada, mais dans tout l'univers.

Il en résulte cette situation inouïe que les 2 milliards d'habitants de l'univers veulent ce que nous produisons et, pourtant, nous demandons à nos soi-disant cultivateurs d'utiliser leurs ressources et leur capital humain au ralenti, à 25 ou 50 p. 100 de leur rendement, tout simplement à cause du manque de débouchés au Canada. Ce que j'essaie simplement de faire ressortir, c'est qu'il appartient au gouvernement fédéral, sans nullement empiéter sur les droits des provinces, d'informer, par l'entremise du ministre intéressé, la population québécoise où les besoins existent dans le monde.

Je propose au ministre de lire le rapport issu de la conférence de Kemptonville il y a deux mois et accepté dernièrement par le gouvernement de l'Ontario. Quelle est la première instance, adressée au ministère provincial, sur l'agriculture de l'Ontario? Qu'il n'y avait, en général, aucune réponse pour ces agriculteurs et que les problèmes de notre province agricole la plus riche ne seront pas résolus tant que le gouvernement fédéral n'aura pas fixé des objectifs nationaux.

Or, ceux-ci ne consistent pas à faire croire à l'agriculteur qu'il peut encore se tirer lui-même d'affaire en augmentant sa productivité. Il faut d'abord insister sur les besoins alimentaires du monde entier et sur

notre aptitude à les satisfaire. On doit amener les provinces dépourvues d'outillage à contribuer à la réalisation de cet objectif national. On doit amener les provinces à s'unir.

Quand on traverse aujourd'hui la Gaspésie, le Nouveau-Brunswick, certaines régions de Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et l'île du Prince-Édouard sans se rendre compte des extraordinaires aptitudes à produire de leurs habitants, qui ont appris tout ce qui est nécessaire pour répondre aux besoins de notre monde—et cela malgré leur niveau économique très bas—quand on est incapable de voir immédiatement les possibilités de ces régions, il vaut mieux s'arrêter et sauter dans la mer pour s'épargner des frais d'enterrement.

Si cette question m'intéresse tant, c'est que l'armature de l'ARDA existe. Les gouvernements l'ont édifiée avec soin. On n'a qu'à cesser d'invoquer comme prétexte l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Il suffit de proposer la réponse. Puis, au groupe constitutionnellement compétent de se mettre à l'œuvre.

Mais, et je reviens à ma thèse initiale, le succès dépendra d'un parfait travail d'équipe entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les habitants de la région. Oui, en définitive, le succès dépendra des habitants de la région, mais, au départ, il faut encourager, aiguillonner; il faut contourner toutes les difficultés du gouvernement fédéral. Je propose donc d'abord que le ministre revoie sa déclaration d'il y a trois ans, selon laquelle c'est aux provinces qu'il incombe de faire les propositions. Qu'il s'arme de courage, qu'il étudie les possibilités du marché et se lance délibérément à la poursuite des objectifs requis. Qu'il fixe le but à atteindre.

Le deuxième point que je mentionnerai concerne la province de Québec. Tous les Canadiens reconnaissent sans aucun doute les efforts que deux gouvernements ont faits, en quatre ou cinq ans, pour organiser l'expansion en Gaspésie. Ils y ont réussi. Je me suis entretenu avec les fonctionnaires sur place. Personne ne contesterait, je pense, leur enthousiasme, leur lucidité, leurs méthodes rationnelles, mais si on les interroge d'un peu près, ils admettent que le programme de développement en Gaspésie—l'un des meilleurs exemples d'une collaboration étroite des gouvernements—s'intéresse uniquement à la productivité, sans se préoccuper du résultat ultime: la commercialisation.